

**PROCES VERBAL  
REUNION DE COMITE  
CERILLY LE 01/05/2009**

Ouverture de la réunion à 15heures 30 sous la présidence d'Isabelle BAUDY-CORDONNIER

Membres du Comité présents: Mesdames AVOCAT, BAUDY-CORDONNIER, KERVELLEC, LORET, RUIZ,  
Messieurs BLUSSEAU-BOURCIER, GELSO, PARRA

\*\*\*\*\*

➤ 1 – Approbation du PV du 21/02/2009

- Le Secrétaire soumet à l'approbation des membres du Comité le Procès verbal de la réunion du 21/02/2009, qui est accepté à l'unanimité.

➤ 2 – Organisation NE

Une équipe de bénévole, sous la direction de Liliane KERVELEC s'est occupée de la mise en place des différents ateliers, et des rings de la NE.

Les démonstrations se feront à la pause de midi, pour les deux jours. Ils se dérouleront en extérieurs, sauf Obéyrmée et Obéissance. L'annonce des TC et CANT s'effectueront à la sono.

➤ 3 – Organisation AG

- Présentation des tableaux des adhérents à jour de cotisation. Le secrétaire désigné comme secrétaire de la séance, répondra aux questions posées, comme prévu par les statuts.

➤ 4 – Informations

- Validation des nouveaux adhérents N°1621 à N°1684 (voir liste annexe1)
- Démissions du comité de Mademoiselle Véronique BLONDELEAU, le 08/04/09, et de Mademoiselle Frédérique LAROYENNE, le 15/04/09.
- Demandes de candidature pour juger les Bergers australiens et Kelpie, par Madame BAUDY-CORDONNIER et Monsieur AUFFROY. Demande d'extension par Monsieur Dan CHAGNARD. Le Comité accepte pour toutes les candidatures.
- Madame Paul RIVIERE, a été ajournée, suite aux résultats obtenus à l'examen du club.
- Le compte du LCL sera fermé.

➤ 5 – Cooptations

Trois demandes de cooptations sont soumises au Comité

Monsieur Jean Michel WEISS

Monsieur Olivier WALLOIS

Monsieur Patrick AUFROY

Ils sont acceptés pour 6 voix pour, et 2 non, Madame Baudy-Cordonnier et Kervellec.

➤ 6 – Démission de Madame BAUDY-CORDONNIER

La Présidente donne démission du Comité, à compter du 3 mai 2009, après la NE, soit 18 heures.

➤ 6 - Convocation pour une réunion le 3 mai 2009.

La Présidente ayant donnée sa démission du Comité, à compter du 3 mai 2009, après la NE, soit 18 heures une réunion sera organisé le même jour, à 18 h 30, pour reconstituer un bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par la Présidente à 18 heures.

La Présidente

Le Secrétaire

les Membres du Comité